

L'Ulmeusien



N°42 - DECEMBRE 2002



EDITO

Plusieurs informations que vous retrouverez détaillées, pour certaines d'entre elles, à l'intérieur de ce numéro de l'Ulmeusien, vont mobiliser cet éditto.



Tout d'abord, « Les transports à la demande » dénommés ALLOTIC qui viennent d'être mis en place par la Communauté de Commune (C.C.R.C.) et qui permettent aux habitants du Meux de se rendre au centre ville de Compiègne via Armancourt, Jaux et Venette, à l'hôpital ou encore au parc de loisirs de Mercières. Le transport est effectué par des taxis ayant passé une convention avec la C.C.R.C. Vous fixez vous même votre heure de départ et de retour en accord avec le centre d'appels, joignable au numéro vert **0 800 100 754**. Quelque soit la distance parcourue, il vous en coûtera 2 Euros aller et 2 Euros pour le retour, voire un peu moins cher si vous prenez un carnet de dix tickets au café-tabac « Le Nemrod ». Alors, notamment pour ceux qui n'ont pas d'autonomie de déplacement, n'hésitez pas. En voiture ...



Ensuite, parlons brièvement des déchets ménagers dont les modalités de ramassage vont changer dès le début Janvier 2003. Les compétences de ramassage ont été transférées à la C.C.R.C. qui a pu, grâce à l'effet de masse des 14 Communes, effectuer un appel d'offre restant dans les mêmes prix qu'auparavant. Ceci permet deux ramassages d'ordures ménagères par semaine, le ramassage des produits du tri sélectif, le ramassage au porte à porte des déchets verts en sacs papier de 60 litres, et le ramassage des objets encombrants à la demande.

La sécurité est une préoccupation à laquelle nous avons beaucoup travaillé ces derniers temps ; nous envisageons dans les mois à venir plusieurs mesures concernant notamment l'insécurité routière. Tout d'abord, un plan de stationnement qui offrira plus de sécurité aux piétons. Ensuite, l'emploi en commun avec plusieurs communes d'une police municipale, disposant des compétences nécessaires pour intervenir face aux infractions de toutes natures, dont les infractions routières. Elle pourrait contrôler les excès de vitesse au moyen de « jumelles-radar ». Il est bien évident que nous continuerons d'effectuer des aménagements de sécurité des voiries dans les rues actuellement non pourvues, comme le secteur de la Croisette ou la Rue de la Libération.



Nous avons aussi renouvelé notre contrat de surveillance avec la société de surveillance T.S.C.-S.C.S. Nous disposons donc d'un « rondier » en voiture, qui, accompagné d'un chien passe 6 fois par nuit dans la commune entre 20H00 et 06H00 du matin. Le rondier est chargé de détecter les anomalies et de prévenir aussitôt la gendarmerie avec laquelle nous essayons de mieux coordonner notre action.

Voici quelques informations que je souhaitais vous transmettre.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente et heureuse année 2003.

Le Maire,
Robert TERNACLE

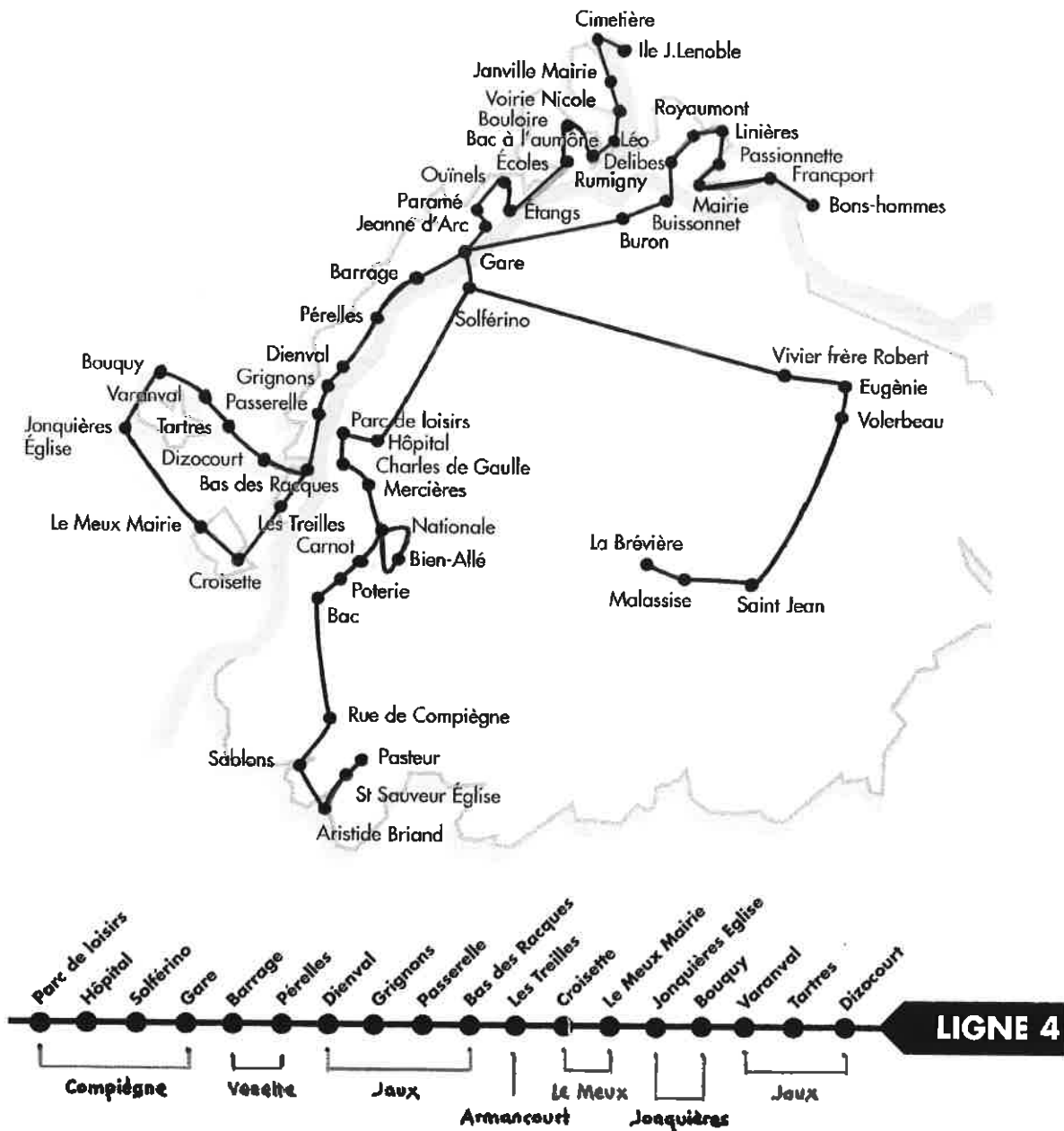
INFORMATIONS MUNICIPALES

ALLOTIC : LES TRANSPORTS A LA DEMANDE

Le service ALLOTIC est un service de transport en commun payant mis en place par la Communauté de Communes de la Région de Compiègne constituée des 14 communes membres. Ce service, assuré par des artisans taxis conventionnés, permet aux voyageurs de se déplacer sur l'ensemble du territoire en empruntant l'une des 5 lignes totalisant 57 points de rendez-vous.

➤ La Réservation :

La réservation est **obligatoire pour effectuer un trajet**. Selon vos convenances et les réservations des autres voyageurs, vous bénéficierez d'une place dans un véhicule ALLOTIC. Pour vous déplacer sur l'une des lignes ALLOTIC, vous devez obligatoirement réserver votre trajet auprès des hôtesses de la CCRC grâce à un numéro vert gratuit le : **0 800 100 754 (numéro vert gratuit)**



Le service de réservation est ouvert du lundi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 18H00, le samedi de 09H00 à 12H30. Fermé le Dimanche et les jours fériés.

Nos hôtesses répondent à vos questions et organisent vos réservations. Vous leur indiquez votre nom, votre arrêt de départ, votre arrêt d'arrivée et l'horaire auquel vous souhaitez effectuer votre trajet. Il vous est possible de réserver plusieurs courses à la fois, et vous pouvez également réserver jusqu'à 2 semaines à l'avance. Lors de la réservation, la course enregistrée est confiée à un artisan taxi conventionné. Un seul appel suffit pour la réservation et la confirmation de l'horaire de départ.

Attention, toute annulation doit se faire 24H00 avant la course aux jours et heures d'ouverture du service de réservation.

➤ **La circulation des ALLOTIC :**

Les véhicules circulent tous les jours de 09H00 à 19H00 sauf le dimanche et les jours fériés. Vous pouvez réserver votre trajet dans cette plage horaire. Placez-vous au point de rendez-vous ALLOTIC, identifié par une borne, au jour et à l'heure convenus avec l'hôtesse.

Au Meux, ces points de rendez-vous se trouvent devant la poste et à l'arrêt de bus de la croisette, Rue de la République.

Pour les habitants de Caulmont, un autre point de rendez-vous est situé à Dizocourt.

Vous devez respecter l'horaire convenu. Dans certains cas, vous serez amenés à traverser la route pour monter dans le véhicule : soyez prudents !

Afin de rendre le trajet agréable à tous, vous devez respecter le règlement :

- Seuls les animaux de petite taille et dans un panier sont acceptés dans les véhicules.
- Il est obligatoire de mettre sa ceinture de sécurité à l'avant et à l'arrière.
- Il est interdit de transporter des objets trop volumineux, de fumer et de perturber la tranquillité du chauffeur et des autres passagers.

➤ **Les tickets et les carnets :**

La participation des clients est réduite grâce aux aides du groupement de communes et du Conseil Régional de Picardie. Il est possible d'acheter son titre de transport dans les véhicules ALLOTIC et auprès des partenaires signalés par un autocollant « ALLOTIC ».

Au Meux, ces billets TIC sont en vente au Café-Tabac « Le Nemrod ».

1 billet TIC = 1 Euro - 10 billets = 8 Euro

Le tarif de la course est fixé à 2 billets TIC l'aller simple quelle que soit la distance.



LES LISTES ÉLECTORALES

ATTENTION : Même si vous vous êtes déjà présenté en Mairie pour tout autre raison, **l'inscription sur les listes électorales n'est pas systématique.**

Elle n'est effective que si vous en avez fait expressément la demande.

Date limite d'inscription : le 31 Décembre 2002 à 17H00.

COLLECTE DES DECHETS

NOUVELLE ORGANISATION **A COMPTER DU 02 JANVIER 2003**

A partir de 5H00 du matin :

Le Mercredi : déchets ménagers + sacs jaunes

Le samedi : déchets ménagers +sacs bleus

Du 1er Avril au 30 Novembre :

Le Lundi : sacs de déchets verts

Ne déposez plus vos **encombrants** le 1er jeudi du mois.
Contactez le **0800.779.766**. pour enlèvement ou apportez-les à la déchetterie.

La **benne à déchets vert du Meux** sera toujours disponible à compter du **15 Mars 2003** pour les gros volumes.

La collecte du Mercredi 1er Janvier est exceptionnellement reportée au Jeudi 02 Janvier 2003



Heures de ramassages et sortie des contenants :

Les camions poubelles effectuent leur tournée entre 05H00 et 13H00 sur toutes les communes de la C.C.R.C.

Ils sont soumis aux aléas de la circulation. Les horaires de passage ne peuvent donc pas être garantis.

Toutefois, la C.C.R.C. vous conseille de sortir vos sacs, bacs ou caissettes en fin de soirée ou tôt le matin.

Distribution des sacs :

A partir de 2003, la C.C.R.C. fournit les sacs d'ordures ménagères aux habitants des logements individuels et développe la collecte des déchets verts par sacs compostables.

La distribution de l'ensemble de ces contenants nécessaires à la collecte des différents types de déchets s'effectue 1 fois par an au mois de Mars.

Les nouveaux arrivants dans l'agglomération ou les personnes ayant prématurément épuisé leur stock peuvent exceptionnellement s'adresser à leur Mairie afin d'obtenir de nouveaux sacs en attendant la prochaine distribution.

LES DECHETS DES ENTREPRISES

Nous rappelons que les entreprises industrielles, de petite, moyenne ou grande taille sont soumises au décret du 13 juillet 1994 qui les oblige dans le cadre de l'élimination de leurs déchets industriels banals à les céder à des professionnels par contrat. Concernant les artisans et les commerçants, ils sont responsables devant la loi des déchets produits par leurs activités et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés.

Aujourd'hui, une des solutions satisfaisantes sur le plan environnemental consiste à confier ses déchets à la déchetterie locale. Dans ces espaces clos et gardiennés, les particuliers peuvent déposer les déchets qui ne sont pas collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume (déchets vert, encombrants), de leur poids (gravats) ou de leur nature (déchets toxiques).

Concernant les professionnels, les conditions d'accueil sont rigoureuses. Les déchets banals apportés y sont accueillis contre un droit de 12.20 euros/m³ dans la limite de 4 m³ par semaine, l'apport se faisant uniquement en camionnette ou en utilitaire.

Contacts :

CCI de l'Oise : Sandrine TANNIERE

☎ : 03.44.79.80.45.

E-mail : tanniere@cci-oise.fr

SMVO : Sylvie de GUILLEBON

☎ : 03.44.38.29.00.

LES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières
☎ : 03.44.20.28.99.

DÉCHETTERIE D'ESTRÉES-SAINT-DENIS
Z-I Route de Rémy
☎ : 03.44.41.31.36.

PRIX CHAMBIGES 2002

Le Prix Chambiges, conçu à l'initiative de la SEMOISE et du Conseil Général, a pour vocation de récompenser les meilleures réalisations en matière de bâtiments industriels et commerciaux du département et de plus de 500 m².

Les critères de sélection tiennent compte principalement de la qualité architecturale et de l'intégration à l'environnement. Le but est de sensibiliser les industriels, dirigeants d'entreprise et acteurs du développement économique à la qualité et à l'esthétique de l'immobilier d'entreprise.

Au cours des années précédentes, dans la Zone Industrielle du Meux, Bourjois Chanel, Den Braven, le Comptoir des Lubrifiants, Jet Services, SCM ... ont déjà été primés.

Cette année, la société **URANIE INTERNATIONAL** se voit attribuer le deuxième prix pour ses nouveaux bâtiments. Leur superficie totale est de 8 089 m², dont 1 150 m² de bureaux et 6 939 m² d'atelier.

Nous présentons à cette entreprise, créée sur Le Meux, toutes nos félicitations.

EXPOSITION

« Le Meux en Image »

Une exposition sur le thème « Le Meux en Image » pourrait avoir lieu l'an prochain à une date précisée ultérieurement. Ceci correspond au vœux de plusieurs de nos concitoyens depuis déjà quelques temps.



Nous faisons donc un appel à tous les Ulmeusiens en possession de photos, images, documents en tous genres sur Le Meux, ses événements et festivités, qui désireraient les prêter le temps de cette exposition.

S'adresser à Gérard BOUET au :

☎ : 03.44.91.09.21.

LE SYNDICAT DES EAUX

Le rapport annuel sur la qualité du service de l'eau potable du Syndicat de Longueil Sainte Marie, dont dépend Le Meux est consultable en Mairie.

Celui-ci révèle une eau tout à fait conforme aux critères de consommation.

VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS

Le décret n°91-24 du 4 janvier 1991 prévoit que les veuves de titulaires de la carte du combattant, ou de bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, sont ressortissantes de l'**Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre**. Cet établissement public administratif est placé sous la tutelle du ministère de la Défense et des anciens combattants.

Si votre mari était titulaire d'une pension militaire d'invalidité ou avait obtenu la carte du combattant ou le titre de reconnaissance de la Nation pour des services accomplis au cours d'opérations de guerre (Première et Seconde Guerres Mondiales, guerres d'Indochine et d'Algérie, etc...) ou pouvait se prévaloir d'un titre ou d'une qualité en rapport avec l'un des conflits susmentionnés, alors vous êtes ressortissante de l'Office National.

A ce titre vous pouvez demander l'établissement de votre carte de ressortissante de l'Office National. Cette qualité vous permet de bénéficier de secours, d'aide, de participations et de prêts sociaux en fonction des difficultés financières que vous rencontrez, ainsi que d'une assistance administrative dans l'ensemble de vos démarches.

Renseignements :

Service Départemental de l'Oise de l'Office National des Anciens Combattants et des victimes de guerre
6, Rue du Franc Marché
BP 50 739
60 007 BEAUVAIS Cedex

TELE-ASSISTANCE

COMMUNIQUE **D'EUROP ASSISTANCE**

Un contact immédiat, chez vous, à tout moment

Depuis 10 ans, il est possible de disposer d'une télé-assistance à domicile grâce à un service performant et vous êtes alors en sécurité 24h/24 et 7j/7.



Pour qui ?

Les personnes vivant seules, âgées ou isolées et pouvant subir des alertes au domicile, comme une mauvaise chute ou un problème cardio-vasculaire.

Et Comment ?

Grâce à un médaillon que vous portez sur vous, il suffit d'appuyer sur le bouton et il déclenche l'alerte.

Le transmetteur se met en marche et grâce à son haut parleur et à son micro très sensible, il vous permet de dialoguer avec la centrale d'écoute médicalisée d'Europ Assistance.

L'équipe d'assistance intervient alors pour vous et déclenche instantanément la procédure de secours adéquate :

- Contacte votre famille, alerte l'un de vos proches, votre médecin traitant...
- Organise, si nécessaire, un transport en ambulance, la venue des pompiers ou du SAMU.

Parce que rester chez soi, c'est conserver sa dignité, EUROP ASSISTANCE s'engage à être à votre écoute.

Renseignements : 01.41.85.86.35.

Ce service à caractère privé ne remplace pas la Télé-Alarme créée par le Conseil Général de l'Oise

(Voir nos numéros précédents)

LA GENDARMERIE RECRUTE

La gendarmerie offre la possibilité d'effectuer des carrières d'officier, de sous-officier et de spécialiste du corps de soutien technique et administratif.

8000 postes de gendarmes adjoints volontaires sont ouverts aux jeunes filles et garçons de moins de 26 ans.

3800 postes de sous-officiers de gendarmerie s'ouvrent annuellement. Les tests d'admission ont lieu tout au long de l'année et le recrutement est ouvert aux femmes et aux hommes âgés de moins de 35 ans.

Concernant les sous-officiers du corps de soutien technique et administratif, la gendarmerie recrute des spécialistes dans les branches suivantes : mécanique automobile, restauration collective, armurerie, génie civil, etc... Les candidats doivent être âgés de moins de 29 ans lors de l'entrée en école.

Pour tous renseignements :
CENTRE INFO RECRUTEMENT
GENDARMERIE
1, Rue Caumartin - 80 000 AMIENS
☎ : 03.22.721.222.
www.gendarmerie.defense.gouv.fr
E-mail : cir.gendarmerie.

FRANCE TELECOM **ET INTERNET**

France Télécom nous informe que l'Internet Haut Débit grâce à la technologie **ADSL** (Asymmetric Digital Subscriber Line) est disponible pour les habitants du Meux.

Avec la technologie ADSL, les abonnés France Télécom peuvent rester connectés 24H/24, 7 jours/7 sur Internet à partir de leur ligne téléphonique classique. Toutes les communications locales Internet sont comprises dans le forfait d'accès Internet Haut Débit. Ils surfent ainsi plus vite.

Pour tous renseignements,
rendez-vous dans vos agences
FRANCE TELECOM
6, Rue Sainte Corneille à Compiègne
Ou 57, Avenue de l'Europe à Venette
(près du Formule 1)

FLASH EMPLOI

La société de travail temporaire **ADECCO (Roissy)**, recherche de manière constante, les profils qui vous sont présentés ci-après :

Secrétaires bilingues/non bilingues, assistantes de direction bilingues/non bilingues, assistantes commerciales bilingues/non bilingues, assistantes Import/Export, standardistes bilingues/non bilingues, Télévendeurs, assistants logistique, déclarants en Douane, opérateurs(trices) de saisie, employés(ées) administratif(ves), comptables, aides Comptables, agents de transit.

Concernant tous ces postes, ADDECO vous demandera principalement d'être titulaire d'un diplôme (BEP, BAC PRO, BAC ou BTS) correspondant au profil recherché, de posséder une bonne expression écrite et orale, d'avoir un grand sens du relationnel, du service et de l'organisation, de maîtriser les techniques informatiques et bureautiques. Le permis de conduire ainsi qu'un véhicule sont indispensables.

ADECCO ROISSY ☎ : 01.48.62.80.41.

L'Association Roissy-Charles de Gaulle
BP 60224
60631 CHANTILLY Cedex
E-mail : assoroissypicardie@wanadoo.fr



A VOS PLAQUES !

Depuis le 1er janvier 2002, seules les plaques homologuées passent le contrôle technique.

En aluminium ou en plastique, les nouvelles plaques doivent être jaunes à l'arrière et blanches à l'avant, en caractères noirs, de style bâton, avec le logo européen et un « F » normalisé sur la gauche.

Mais comment être certain d'avoir un modèle homologué? ... En vérifiant la présence du numéro d'agrément à quatre chiffres, en haut à gauche.

VACCINATION : **ROUGEOLE-OREILLONS-RUBEOLE**

(extrait de « Jour de l'Oise » n° 124)

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies très contagieuses et aux complications parfois très graves pour la santé.

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut-être à l'origine de nombreuses complications, certaines ne se manifestant que plusieurs années après la maladie.

Plus la personne atteinte est âgée, plus il y a de risques de complications sévères : laryngites, broncho-pneumonies, encéphalites ...

Les oreillons peuvent également générer de sérieuses complications telles que méningites, encéphalites, surdités, et, chez les adultes et les adolescents, des risques de stérilité (atteintes testiculaires et ovariennes).

Le danger de la rubéole ne réside pas dans les complications qu'elle peut entraîner pour la personne malade. Sa gravité tient au risque de contamination d'une femme enceinte et d'infection du fœtus. Si la maladie apparaît pendant les trois premiers mois de grossesse, le bébé peut être atteint de malformation cardiaque, de cécité, de surdité ou de déficience mentale.

Une couverture vaccinale de 95% des enfants avant 2 ans et l'injection d'une seconde dose avant 6 ans sont nécessaires pour interrompre la transmission de ces maladies. Or, dans notre département, la couverture vaccinale n'est que de 87,7% en moyenne, avec de fortes disparités selon les cantons.

Le vaccin triple rougeole-oreillons-rubéole est efficace et bien supporté, même si quelques effets indésirables peuvent faire suite à l'injection. Toutefois ces effets sont rares et sans conséquences graves. Les contre-indications à cette vaccination sont également très rares.

Le médecin traitant ou le pédiatre, qui connaissent bien l'enfant, sont les professionnels qui peuvent le mieux conseiller les parents et répondre à leurs questions à ce sujet.

A savoir :

- Une première vaccination se fait à partir de 12 mois.
- Une seconde vaccination entre 3 et 6 ans.

Pour les enfants de plus de 6 ans qui n'ont jamais été vaccinés, une seule vaccination est recommandée.

L'Assurance Maladie rembourse le vaccin à 100% pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans révolus.

ÉTAT CIVIL



« BIENVENUE »

Mathis ROSE	26/09/2002
Elise CORDONNIER	15/10/2002
Maxence BARBIER	16/10/2002
Manon VAUTRIN	24/10/2002
Victoire SOUGNE	27/10/2002
Joy EVRARD	12/11/2002
Alizéa LAMALLE	18/11/2002
Mathys THOMAS	25/11/2002



« TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR »

Olivier MARTY	
Et	Le 19/10/2002
Méline LESAGE	
Jacques BABIN	
Et	Le 26/10/2002
Claudine AUZOU	
Jean-Pierre NIAULIN	
Et	Le 26/10/2002
Ghislaine HERRISSON	



« ILS NOUS ONT QUITTÉ »

Joseph DE BAERE	Le 26/09/2002
André MEUNIER	Le 16/11/2002
Marie-Françoise HURTEKANT	
Épouse LESAGE	Le 25/11/2002

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

Le Tournoi Open s'est déroulé en Septembre avec 80 joueurs inscrits, par un temps exceptionnel.

La finale hommes a été remportée par Cyril THOMAS DIT BRUNIERE contre JB ATIOUANOMBE. La finale des plus de 35 ans a été remportée par Alain BARDET contre Marc BOITEL. Nous regrettons toutefois de n'avoir pu faire de tournoi femmes suite au faible taux d'inscriptions.

Nous remercions les restaurants LE GOURMET, LA VIEILLE FERME, la Brasserie de la Gare, les transports LENEUTRE, la pharmacie TERNACLE, le salon de coiffure NOUVELLE VAGUE, COCCINELLE, le NEMROD, la Boulangerie LEMMENS, qui grâce à leur participation financière ont permis de récompenser nos joueurs. Nous remercions également ELIDA FABERGE, STOCK ALLIANCE et HYVA France pour leurs lots.

Vous pouvez dès à présent prendre votre licence 2003. Les tarifs et renseignements sont disponibles au Club-House.

Bonnes fêtes de fin d'années à tous.

Le Bureau

LE CLUB ANIMATION VILLAGE

Sortie culturelle ou dégustation ?

A vous de choisir !

La date du **Dimanche 19 Janvier 2003** est retenue pour une sortie avec le club.

Le lieu n'est pas encore défini ... il y a encore quelques hésitations sur la destination finale. Pour faire « pencher la balance » du côté de vos préférences, venez nous rejoindre !

Thé Dansant

Vous avez été nombreux à participer au thé dansant organisé le 05 Mai 2002. Nous vous proposons donc de renouveler cette agréable après-midi le **Dimanche 09 Mars 2003 à Salle des Fêtes Yvon DUPAIN de 14H00 à 17H00.**

Contact auprès de la Mairie :
Madame BLIN ou Madame LE CHAPPELLIER

☎ : 03.44.41.51.11.

TELETHON

« Pédaler en couleurs »



Tel était le thème de l'animation organisée pour le TELETHON 2002, les 6 et 7 décembre durant 24 heures au Tennis-Club du Meux.

Les 3637 km à vélo n'ont pas été atteints, mais qu'importe puisque le chiffre **3637** n'était que le prétexte de rappeler le n° de téléphone du Téléthon.

Grâce à l'acharnement des volontaires qui se sont relayés sur les 2 vélos sans jamais laisser de temps mort, nous avons effectué 1470 km. Les fresques de peinture ayant pour thème : « **les enfants et les maisons du monde** », commencées par les élèves de maternelle et de primaire dès le vendredi matin ont été achevées et décoreront, à l'avenir, les deux écoles. Le record de vitesse du service au Tennis a attiré de nombreux joueurs émérites ainsi que quelques amateurs. La meilleure vitesse a été mesurée à 180km/h. Par comparaison, un champion de tennis frappe à 220/230 km/h.

Cette manifestation a rapporté au Téléthon la somme de **4400 euros** (soit 28862.11 Francs).

Nous tenons à remercier les entreprises, les commerçants, les associations qui ont fait un don soit sous forme de sponsoring, soit sous forme de dons en nature.

A savoir : l'Auberge de la Vieille Ferme, Géodis, Calberson, Hyva, RVI, Guillumette, Décoratum, Opalys, Babynov, Salon de Coiffure, Axial, Obi, Coccinelle, la boulangerie P.Joseph, Pharmacie Ternacle, Maison du Gourmet, Familles rurales, Club-Cyclo, Apeem, Specific'Danse, Tennis-Club, Judo-Club, Le Sésame, et enfin, toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et à la réussite de ces 2 journées.

Le Comité local du TELETHON 2002

JUDO CLUB LE MEUX

Nous vous souhaitons à tous de très bonne fêtes de fin d'année.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre sur les tatamis.

Renseignements : ☎ 03.44.91.17.36.

CLUB CYCLOTOURISTE

Une philosophie et un art de vivre : Le cyclotourisme est une activité sportive de détente et de loisirs. Il implique esprit de découverte, plaisir des rencontres, entraide et convivialité mais exclut tout esprit de compétition. C'est l'art de voyager à bicyclette à son propre rythme et comme on l'entend.

Le cyclotourisme se pratique donc en tout lieu, à tout âge, selon sa forme physique et le temps disponible. C'est un sport d'endurance, bénéfique pour le cœur, la respiration et la pression artérielle.

C'est aussi des adhérents passionnés : La plupart des adhérents de la F.F.C.T. (Fédération Française de Cyclotourisme) se retrouvent au sein des clubs qui sont des lieux privilégiés de rencontre. Vous y trouverez des techniciens du vélo prêts à vous conseiller sur le choix du matériel, la mécanique, les réglages, les astuces. Vous y rencontrerez ambiance, chaleur et amitié. Être membre d'un club n'implique ni contrainte ni rigueur : « **Le cyclotourisme c'est la liberté** »

Si vous vous posez des questions sur la pratique du vélo, du cyclotourisme, du club ... Venez nous rencontrer, nous vous renseignerons.

Vous pouvez aussi prendre contact avec les responsables du club.

Le vélo est bon pour la santé et le cyclotourisme est un sport de détente de 7 à 77 ans, et même plus.

Nos sorties sont programmées le Dimanche matin, et pourquoi pas, si des personnes sont intéressées, le samedi.

Président : Michel TURF
20 bis, Place du Château
60880 LE MEUX
03.44.91.04.17.

Secrétaire : Patrick CAMPA
11 Rue Champion
60880 LE MEUX
03.44.41.29.07.



APEEM

Suite à l'assemblée générale du 1er Octobre 2002, nous vous présentons le nouveau bureau :

Présidente : Florence BLANC
Vice-Présidente : Martine PICARD
Trésorière : Laëtitia BORDREZ
Secrétaire : Stéphanie DERMY

Voici le programme de l'année 2003 :

- Les **grilles de Noël** sont en vente jusqu'au 10 janvier, vous pouvez gagner des bouteilles de Champagne et des galettes des rois.

- **Le LOTO aura lieu le Samedi 25 Janvier** : ouverture des portes à 18H00. Nous vous attendons nombreux à la réunion de préparation du Samedi 11 Janvier dans la salle bleue de la nouvelle Maison des Association à 09H15.

- **Le Carnaval se déroulera le Dimanche 6 Avril** sur le thème des métiers. Un goûter spectacle sera offert aux enfants des écoles.

- **Une soirée Dansante avec un buffet froid est programmée le Samedi 17 Mai** : l'occasion de faire la fête en famille ou entre amis ... les enfants n'y sont pas conviés ! Une enquête préliminaire sera réalisée prochainement afin de connaître le nombre de participants car l'organisation de cette soirée dépend de vos réponses : minimum 90 personnes !

- **La Kermesse est prévue le Dimanche 22 Juin**, nous aurons besoin de lots. Pensez-y dès à présent !

Nous remercions les adhérents pour leur accord concernant une participation en nature sous la forme de collations qui ont été revendues au profit du **TELETHON 2002**.

Pour toute ces activités, nous avons besoin de vous (il n'est pas trop tard pour les adhésions !), de votre aide ponctuelle pour l'organisation de ces festivités et bien sûr de votre présence. Ceci pour le bonheur de nos enfants !

Le bureau de l'association

CLUB DÉTENTE LOISIRS

(Couture – Travaux manuels)

Vous pouvez nous rejoindre les :
Les MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI de 13H30 à 16H30
A la Maison des Associations

Le club détente loisirs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003.

Pour tous renseignements s'adresser à
Mme Josette KERROS

☎ : 03.44.91.08.47.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'Association Familles Rurales organise un CLSH qui accueillera les enfants de **plus de 4 ans à moins de 12 ans** pendant les vacances d'hiver du : **Lundi 17 au Vendredi 28 Février 2002.**

Les horaires du Centre de Loisirs sont plus souples au niveau de l'accueil et du départ des enfants, afin de permettre aux parents qui travaillent une plus grande facilité d'organisation:

Le Matin : Accueil de 08H30 à 09H30

Le Midi : Départ de 11H45 à 12H00

L'après-midi : Accueil de 13H15 à 13H30

Le Soir : Départ de 17H30 à 18H00

Une cantine a été mise en place pour le midi. Les enfants de plus de 5 ans sont les bienvenus. Le prix du repas est de **3,30 Euros**. La réservation est obligatoire à l'inscription.

Les tarifs, identiques à 2002, correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte d'adhésion 2003 à Familles Rurales, valable pour toute la famille et toutes les activités proposées par l'Association, est à **17 Euros**.

Les inscriptions se feront à la Maison des Associations en face la Mairie au 1er étage auprès de Candice les :

- **Lundis 27 Janvier et 03 Février de 14H30 à 17H00.**

- **Mercredis 29 Janvier et 05 Février de 09H00 à 11H00.**

- **Samedis 01 et 08 Février de 09H00 à 11H00**

Vous devez vous munir du **carnet de santé de l'enfant, du numéro d'allocataire CAF, du numéro de sécurité sociale et de l'avis d'imposition sur le revenu 2001.**

Renseignements auprès de Candice au ☎ : 03.44.91.17.49.

CINÉMA

Les prochaines séances auront lieu le :
Samedi 1er Février 2003
Samedi 1er Mars 2003

A la Salle des fêtes Yvon DUPAIN à 20H30

(Titre du film encore inconnu)
Enfant : 3 Euros Adulte : 4 Euros

LE NOËL DES ENFANTS

Le **Mardi 17 Décembre 2002**, les enfants des écoles maternelle et primaire du Meux ont assisté à la projection des dessins animés « Le gâteau magique » pour les uns et « Stuart Little 2 » pour les autres.



Les dessins animés ont été présentés par le Ciné rural 60 à la salle des fêtes du Meux.

Les enfants ont eu la surprise de découvrir le **Père Noël** qui les attendait à la fin de la séance pour leur distribuer bonbons et cadeaux.

SORTIE AU MAJESTIC « HARRY POTTER ET LA CHAMBRE DES SECRETS »

La sortie organisée par l'A.F.R. le **Mercredi 11 Décembre 2002** au cinéma « Le Majestic » à rassemblé **30 adultes et 80 enfants**.

L'Association espère que tous les participants ont passé un agréable après-midi.

SCRABBLE

tous les Mardis à 18H00

à la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14H00 à 17H00

Patchwork : le jeudi de 14H00 à 17H00

À la Maison des Associations.

Renseignements : 03.44.37.08.36 ou

☎ 03.44.83.44.21.

INFORMATIQUE/INTERNET

tous les mercredis de 18H00 à 20H00

à l'école primaire du Meux.

Renseignements et inscriptions:

Candice ☎ : 03.44.91.17.49.

GYMNASTIQUE

Le mardi de 10H40 à 11H40

Le vendredi de 09H15 à 10H15

à la salle de danse (Chemin piétonnier)

Renseignements et inscriptions:

Candice ☎ : 03.44.91.17.49.

L'A.F.R. vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et espère vous retrouver dans ces diverses activités.

MEDIA THEQUE

A LA NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS - FACE A LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h00 à 15h45 et

Vendredi de 16h00 à 17h45

Renseignements auprès de Candice :

☎ : 03.44.91.17.49.

COUP DE 

VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHEQUE

Une nouvelle gamme de VIDÉOS, CD, CD ROM et DVD sont disponibles.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver entre autres « Germinal », « Haute Voltige », « Maudite Aphrodite », « La fille de d'Artagnan »

Les enfants retrouveront leurs dessins animés et films préférés avec « Retour vers le futur », « Black Mask » avec Jet Lee, « Pokémon », « Pocahontas » ...

Il y a également des documentaires sur les Indes et des émissions culturelles sur le fonctionnement du corps humain.

Parmi les CD-ROM, vous pourrez retrouver Gérard Depardieu dans « Le Comte de Monte-Cristo » ou bien une « Encyclopédie de la cuisine » des plus complète et très pratique.

BIBLIOTHÈQUE

**« Robert des noms propres »
D'Amélie NOTHOMB**

La vie de Plectrude débute par le meurtre de son père et le suicide de sa mère. Pour ne rien arranger, son prénom se révèle vraiment difficile à porter ! Suit une scolarité pour le moins accidentée et l'admission à l'école des petits rats de l'Opéra. Mais le paradis des petites danseuses est aussi un enfer où les privations nécessaires peuvent déboucher sur l'anorexie...

**« One Man Show »
de Nicolas FARGUES**

Être un mari modèle et auréolé d'une célébrité d'écrivain... Peut-on rêver mieux? C'est la vie de Christopher, écrivain à succès, égocentrique et mégalomane qui décide de dire tout haut ce que les hommes pensent tout bas... Au risque de tout perdre.



**LE LIVRE EST EPUISÉ, L'OUVRAGE EST INTROUVABLE ...
IL Y A PEUT-ÊTRE UNE CHANCE...**

Grâce à un réseau unique de 450 librairies de livres anciens, vous trouverez certainement votre bonheur parmi les 15 000 000 livres soit disant introuvables...

www.lire.fr

☎ : 08.92.35.09.09. (0,337 Euros/min)

VIE PAROISSIALE

DES TRAVAUX EN PREVISION ...

Nous souhaitons réaménager le chœur de notre église en nous inspirant de son état antérieur. Si vous possédez des photos anciennes de l'intérieur de l'église, vous pouvez les transmettre au Père Martin THOMAS ou à Gérard BOUET ☎ : 03.44.91.09.21.

VIE PRACTIQUE

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CONSTAN	03.44.91.00.06.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DEROCH	03.44.91.18.73.
Mme FOURCROY	03.44.91.21.53.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme HAGNERE	03.44.91.08.35.
Mme LEFEVRE	03.44.91.20.04.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme NOEL	03.44.91.17.59.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

JANVIER 2003

- 04 - ROSSIGNOL - Verberie - 03.44.38.80.80
 11 - TERNACLE - Le Meux - 03.44.41.59.05
 18 - CULPIN - Chevières - 03.44.41.69.17
 25 - DEBOILAVILLE - Grandfresnoy - 03.44.41.47.17

FEVRIER 2003

- 01 - CAM - Saint Sauveur - 03.44.40.98.27
 08 - BALLIGNY - Laneuvilleroy - 03.44.51.73.05
 Et - AMORY - Fresnoy la Rivière - 03.44.88.90.47
 15 - ROSSIGNOL - Verberie - 03.44.38.80.80
 22 - RIZATTO - Lacroix Saint Ouen - 03.44.41.50.37

MARS 2003

- 01 - RICCI - Lacroix Saint Ouen - 03.44.41.20.25
 08 - DELAVENNE - Jaux - 03.44.37.01.11
 15 - SELLE - Estrées St Denis - 03.44.41.30.07
 22 - LEFEVRE - Béthisy St Pierre - 03.44.39.70.49
 29 - BAUDOUIN - Estrées Saint Denis - 03.44.41.05.30
 Et - LEFEVRE - Béthisy St Pierre - 03.44.39.70.49

PERMANENCES MÉDECINS

Non communiquées à ce jour.

PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 03.44.41.53.72.

BABY SITTING

Si vous désirez apparaître dans cette rubrique
 Contactez Candice au : 03.44.91.17.49.

Jennyfer BEDUNEAU	15 ans	03.44.91.24.07
Stéphanie BOUCHER	17 ans	03.44.91.08.37
Axelle BOUCHOIR	18 ans	03.44.91.09.32
Cathy CHARPENTIER	20 ans	03.44.41.53.77
Julienne CHARTRES	16 ans	03.44.91.12.82
Aurélie CIERZNIAK	20 ans	03.44.91.05.21
Virginie CIERZNIAK	18 ans	03.44.91.05.21
Alexia DUPONT	15 ans	03.44.91.07.32
Hakima HAMZI	17 ans	06.20.94.24.05
Hélène JARNO	19 ans	03.44.91.08.29
Jennifer MONDANEL	17 ans	03.44.91.07.56
Bettina NOEL	19 ans	03.44.91.17.59
Caroline PAIN	15 ans	03.44.41.51.27
Claire PAIN	15 ans	03.44.41.51.27
Isabelle PERRIER	20 ans	03.44.41.50.60
Jennifer VANNIER	18 ans	03.44.41.55.09
Marie-Eve VILLEGAS	19 ans	03.44.91.14.84

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

**Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00**

**Mercredi et Samedi
De 9H00 à 12H00**

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi sur rendez-vous.

NUMEROS UTILES

MAIRIE : 03.44.41.51.11

SAMU : 15 - A partir d'une ligne fixe

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCE : 112 - A partir d'un portable

CENTRE ANTI POISON : 0.825.812.822.

GENDARMERIE : 03.44.91.61.17.

ALLOTIC : 0 800 100 754

Prochaine édition : MARS 2003

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

Nous remercions Mr et Mmes Bolmier, Bouet, Caron, Charpentier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.